



DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Le mardi 30 janvier, nous avons été plus que surpris en apprenant par nos collègues régionaux que le Plan Local de Formation 2024 de Borgo, non présenté et non voté en CSA, a été transféré à la DI et donné aux OS pour la préparation du CSA Interrégional !

Quel était le but de cette manœuvre ? Masquer le fait que vous avez omis de nous présenter le PLF dans les délais et le passer en force ?

Ce PLF est pourtant prêt depuis le mois de novembre !

Espérons ne pas entendre comme excuse le refus de 2 OS de siéger lors d'un CSA, ou les demandes de reports à cause d'impératifs de personnels afin d'assurer le bon fonctionnement de l'établissement !

Les ordres du jours des CSA sont de la responsabilité de la Direction et peuvent être modifiés. Pourquoi ne pas avoir ajouté le PLF lors du CSA du 23/01/2024 ?

Si **FO Justice Borgo** a accepté de siéger aujourd'hui lors de ce CSA extraordinaire à plus d'un titre (convocation du 31 janvier pour le 02 février), c'est uniquement pour que les personnels du CP Borgo ne soient pas lésés pour leurs formations.

Adresse du bureau local : lieu-dit Canavaggio
20290 Borgo

les membres du CSA
le 02 février 2024